



01.40.63.88.46
01.40.63.88.45

SNAFAN-FO

233, boulevard Saint-Germain
75355 Paris 07 SP

<http://fo/>

Courriel : fo@assemblee-nationale.fr



Paris, le 2 juillet 2010

PARTICIPATION EN HAUSSE,

1^{ère} PLACE LARGEMENT CONFIRMÉE POUR LE SNAFAN-FO

Élections professionnelles 2010 : Un grand cru !

Chères collègues et chers collègues, Merci !

C'est le tout premier mot que nous souhaitons vous adresser. Merci d'abord à tous ceux qui sont venus accomplir leur « devoir électoral ». En effet, la **participation** est **en hausse** par rapport aux élections professionnelles de 2007. Cette hausse est modeste (+ 26 votants pour l'élection à la commission de concertation), mais elle n'en est pas moins réelle et significative. Elle permet quasiment d'atteindre le seuil de **60 % de participation**, ce qui se situe dans la bonne moyenne des élections de représentativité de ce type. L'audience des syndicats est donc certaine et leur légitimité ne pourra être contestée dans la conduite de leurs actions futures.

Merci ensuite, avec une reconnaissance particulière de notre part, à tous ceux qui parmi vous ont choisi de renouveler leur confiance au SNAFAN-FO. Il n'est jamais aisé de conserver intégralement ses positions pour un syndicat majoritaire qui se trouve, de ce simple fait, en situation de responsabilité. C'est cependant le choix que vous avez fait collectivement, en ayant même donné au **SNAFAN-FO** une **progression en voix et en pourcentage**, puisque nous avons obtenu, avec 435 suffrages à la commission de concertation, 20 voix de plus que la dernière fois. Le SNAFAN-FO occupe une nouvelle fois et de loin, la **première place à la commission de concertation**, avec près de **57 % des suffrages exprimés**. Le SNAFAN-FO obtient **7 sièges sur 12** et conserve donc la **majorité absolue des voix en comité technique**, ce qui est pour nous **particulièrement important au regard des menaces qui pèsent sur notre statut**, celles-ci s'inscrivant dans la dégradation générale de la situation des fonctionnaires et des missions de la fonction publique dans notre pays. Il était donc indispensable que nous conservions toute notre capacité d'initiative et d'action.

Au **comité de gestion du Fonds de sécurité sociale**, le SNAFAN-FO conserve **la moitié des sièges attribués au personnel actif**. Le comité se réunit deux fois par an. Nous nous engageons à vous fournir un compte-rendu détaillé à l'issue de chaque réunion : les sujets traités y sont importants, puisqu'il s'agit de notre régime de protection sociale. Il est donc indispensable que vous puissiez disposer d'un « compte-rendu de mandat » de vos représentants. Trop souvent par le passé, des mesures restrictives ont pu nous être

Syndicat national des Agents et Fonctionnaires de l'Assemblée nationale

Affilié à la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Syndicat national n° 515 de la Fédération Générale des Fonctionnaires - Force Ouvrière

Membre de la Fédération de l'Administration Générale de l'Etat - Force Ouvrière

et de l'Union Nationale des Syndicats des Assemblées de la République - Force Ouvrière

imposées grâce au soutien implicite, voire actif, de certains représentants du personnel qui avaient partie liée avec l'administration et ne rendaient de comptes à personne. Nous imposerons la transparence.

Symboliquement, le SNAFAN-FO a même **dépassé la barre des 60 %** pour le scrutin concernant **l'élection des délégués au logement** et obtient 6 délégués sur 10. Nous nous autorisons à y voir non seulement la validation de l'action menée par notre syndicat au sujet de l'aide au logement pour les fonctionnaires, mais aussi une marque de confiance envers les personnes qui sollicitaient vos suffrages. L'action menée a été constamment guidée par le souci de défendre les intérêts collectifs des fonctionnaires en place ainsi que de leurs futurs collègues, sans faire de concessions sur le fond dans la négociation mais sans pratiquer non plus la politique du pire. Le chemin de crête était étroit, et nous vous remercions de nous avoir ainsi signifié que nous ne nous étions pas fourvoyés. Quant à la confiance accordée à nos représentants qui constituaient la liste des candidats pour l'élection des délégués au logement, elle est pour notre syndicat la récompense d'un engagement quotidien dans l'action sociale en faveur de l'aide au logement pour le personnel.

Pour autant, vous aurez remarqué que nous n'employons pas le terme de « victoire ». C'est sciemment. Dans ce qui constitue l'essence même de l'engagement collectif et de l'action syndicale, il convient de ne pas se tromper d'adversaire. La victoire ne concerne que le combat syndical. Nous n'avons pas d'adversaire dans le camp syndical et nous ne « gagnons » donc pas contre les autres syndicats. En revanche, nous avons des concurrents, dont nous nous différencions par des analyses et des stratégies parfois diamétralement opposées. Au SNAFAN-FO, nous pensons qu'**une pratique syndicale cohérente et efficace passe par une action déterminée sur des positions claires**. Il convient pour cela de ne pas se contenter de réaffirmer des valeurs sans en tirer des principes d'action, ni de s'interroger avec perplexité sur le cours des événements et le sens de son rôle. Nous enregistrons avec satisfaction votre soutien à cette démarche syndicale. Au-delà, nous donnons crédit à chacun de l'affirmation de sa volonté de servir la même cause et nous pensons que le seul « juge de paix » de la validité des actions des uns et des autres, en définitive, c'est vous et vous seuls. Chaque syndicat pourra tirer, en ce qui le concerne, les enseignements appropriés de ce scrutin.

Pour notre part, nous considérons comme un signe encourageant le fait que les deux syndicats affiliés aux deux confédérations nationales les plus engagées dans la défense des retraites, du statut de la fonction publique et du code des pensions civiles et militaires, soient situés aux deux premières places de ce scrutin et totalisent 80 % des suffrages. A cet égard, nous vous annonçons d'ores et déjà que l'ensemble des structures Force ouvrière sera dans l'action nationale, le 7 septembre prochain, aux cotés des autres syndicats, pour la défense des retraites. Cette décision permet de mettre un terme aux interrogations qui étaient apparues à la suite de l'absence de FO des précédentes manifestations et du choix d'organiser seule une journée d'action le 15 juin, qui a rassemblé 70.000 personnes à Paris. Jusqu'à présent, ce choix était motivé par le souvenir des retournements de situation au sein du front syndical lors de la réforme « Fillon » en 2003 (la signature à la dernière minute de la CFDT) ainsi que par l'absence en 2010 d'une revendication claire et commune à l'ensemble des syndicats au sujet des retraites. FO considère d'ailleurs que l'ambiguïté n'est toujours pas levée, puisque au moins une centrale (la CFDT) s'est prononcée notamment pour l'unification des régimes du public et du privé. Néanmoins, face à l'urgence de la situation, les militants de FO ont pesé au sein de leurs syndicats, de leurs fédérations et de leurs unions départementales pour privilégier l'unité d'action. A l'Assemblée nationale, le SNAFAN-FO se rapprochera du SPAN-CGT pour l'organisation d'actions communes. Sur le plan interne enfin, nous remettrons en chantier dès la rentrée nos vecteurs de communication, en rénovant l'accès et le contenu du site intranet du SNAFAN-FO et en commençant la publication de fiches thématiques destinées à constituer le « guide FO du fonctionnaire parlementaire » que nous vous avons déjà annoncé, mais dont la parution a été retardée par une actualité chargée....

Merci à tous encore une fois. Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous dès le lundi 6 septembre.



	Commission de concertation 2010				Commission de concertation 2007			
	Voix	% des Suffrages exprimés	sièges	nombre de voix en comité technique	Voix	% des Suffrages exprimés	sièges	nombre de voix en comité technique
SNAFAN-FO	435	56,86	7	9	415	56,31	7	9
SPAN-CGT	171	22,35	3	4	149	20,22	2	3
USAPAN	159	20,78	2	3	173	23,47	3	4
blancs et nuls	7				9			
TOTAL	772				746			
Suffrages exprimés	765				737			
Inscrits	1288				1289			
% Participation	59,94				57,87			



Comité de gestion du Fonds de sécurité sociale

	2010			2007		
	Voix	% des S.E.	sièges	Voix	% des S.E.	sièges
SNAFAN-FO	421	54,82	2	401	53,97	2
SPAN-CGT	177	23,05	1	159	21,40	1
USAPAN	170	22,14	1	183	24,63	1
blancs et nuls	3			7		
TOTAL	771			750		
Suffrages exprimés	768			743		
Inscrits	1314			1333		
% Participation	58,68			56,26		



Fonds d'aide au logement

	2010			2007		
	Voix	% des S.E.	délégués titulaires	Voix	% des S.E.	délégués titulaires
SNAFAN-FO	466	60,84	3	394	53,53	3
SPAN-CGT	166	21,67	1	163	22,15	1
USAPAN	134	17,49	1	179	24,32	1
blancs et nuls	4			11		
TOTAL	770			747		
Suffrages exprimés	766			736		
Inscrits	1314			1333		
% Participation	58,60			56,04		